

**CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC PROCH'EMPLOI**

**Rapporteur : Monsieur Ludovic LOQUET, Président**

Le Comité Syndical du SyMPaC, réuni le 30 novembre 2012, a entériné la création d'une Plateforme Avenir Jeunes dans le Pays du Calaisis, devenue Proch'Emploi en 2016 et portée par la CCI Littoral Hauts de France.

Chaque année, le SyMPaC octroie une subvention à cette plateforme initiée par le Conseil Régional des Hauts de France pour assurer un traitement équitable de cet outil sur l'ensemble du Pays du Calaisis.

Les missions de Proch'Emploi se déclinent comme suit :

- Collecter les offres cachées dans les TPE-PME
- Mobiliser les « chefs de file métier »
- Animer les 'circuits courts »

L'essentiel du budget est assuré par le Conseil Régional des Hauts-de-France. La participation du SyMPaC vise à impulser des actions spécifiques à l'insertion de jeunes qui viendront compléter les missions d'ingénierie via entre autres la redynamisation du dispositif de circuits courts et d'actions d'information en lien avec les 3 EPCIs du territoire et le SyMPaC.

Le plan de financement prévisionnel 2022 est le suivant :

CHARGES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	3 500 €	REGION HAUTS DE FRANCE	136 000 €
LOCATIONS	7 000 €	SyMPaC	7 000 €
DEPLACEMENTS, MISSIONS	5 000 €	CCI LITTORAL HAUTS DE FRANCE	10 500 €
REMUNERATION DES PERSONNELS	136 000 €	CCI LITTORAL HAUTS DE France (PILOTAGE & ANIMATION)	21 000 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	23 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>174 500 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>174 500 €</b>

**C'est pourquoi, il est proposé au CONSEIL SYNDICAL :**

- De valider la demande de subvention d'un montant de 7 000 € ;
- D'autoriser le Président à signer toutes les conventions et pièces nécessaires.

**Acte certifié exécutoire compte tenu :**

- son envoi en Sous-Préfecture le : 15 juin 2022
- son envoi à l'affichage au siège du SyMPaC et ceux des EPCIs le : 15 juin 2022
- sa réception en Sous-Préfecture le : 16 juin 2022

Le Président du SyMPaC,

Signé électroniquement par : Ludovic LOQUET  
Date de signature : 05/06/2022  
Qualité : Président du SYMPAC

Ludovic LOQUET

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

**Le Président,**

**Ludovic LOQUET**





## COMITE SYNDICAL DU 31 MAI 2022

Le trente et un mai de l'an deux mille vingt-deux, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le seize mai deux mille vingt-deux, s'est réuni à CALAIS au Musée des Beaux-Arts, sous la Présidence de Monsieur Ludovic LOQUET, Président du SyMPaC et sous la Présidence de Monsieur Michel HAMY pour le vote du compte administratif.

### Etaients présents :

Mmes Nadine DENIELE VAMPOUILLE, Joëlle LANNOY, Isabelle MUYS, MM. Emmanuel AGIUS, Guy BEGUE, Pascal DUBUS, Medhy EL HAIMEUR, Michel HAMY, Philippe MIGNONET, Jean-Michel TACCOEN (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mmes Clotilde BEAUFILS, MM. Eric BIAT, Olivier LEVREAY, Frédéric MELCHIOR, Guy VERMERSCH (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

Mme Laurence CHARPENTIER, MM. Eric BUY, Gabriel BERLY, Gilles COTTREZ, Bruno DEMILLY, Thierry GUILBERT, Claude KIDAD, Ludovic LOQUET (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

### Etaients excusés :

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr AGIUS), Michèle DUCLOY (pouvoir Mme HEUX), Nicole HEUX, Maïté MULOT FRISCOURT, MM. Guy ALLEMAND (pouvoir Mr DUBUS), Pierre CARON, Julien CORDENOS, Daniel DIWUY (pouvoir Mr AGIUS), Pierre-Henri DUMONT, Gérard GRENAT, Laurent LENOIR, Pascal PESTRE (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mme Nicole CHEVALIER, MM. Charles COUSIN (pouvoir Mr PLANQUE), Yves ENGRAND (pouvoir Mr MELCHIOR), Olivier MAJEWICZ (pouvoir Mr VERMERSCH), Olivier PLANQUE, Patrick WAY (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

MM. Antoine PERALDI, Thierry POUSSIÈRE (pouvoir Mr VASSEUR), Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

Secrétaire de séance : Monsieur Eric BUY